

|                   |
|-------------------|
| Belgique – België |
| P.P. - P.B.       |
| 1390 GREZ-DOICEAU |
| BC31920           |
| P912453           |



# Gazete di WALONIYE WISCONSIN



Périodique N°175  
TRIMESTRIEL TRILINGUE Année 2023



Tirage 300 exemplaires  
Editeur Responsable :  
Jacques JACMOT  
Chaussée de la Libération,66  
B-1390 GREZ-DOICEAU  
Tel : 010/84.43.98



Bureau de dépôt : 1390 GREZ-DOICEAU

Imprimé à taxe réduite

# **WALLONIE-WISCONSIN**

Asbl. Fondée en 1974

## **SIEGE SOCIAL –HEAD OFFICE, SECRETARIAT**

Chaussée de la Libération, 66  
**1390 GREZ-DOICEAU.**  
N° ENTREPRISE 414880777

Tél./Fax : 010 / 84.43.98

E-Mail : [jacqmot@skynet.be](mailto:jacqmot@skynet.be)

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION – BOARD OF OFFICERS**

|                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| <b>Président</b>        | <b>Jacques JACQMOT</b>    |
| <b>Secrétaire</b>       | <b>Jacqueline BORGERS</b> |
| <b>Expert Comptable</b> | <b>Pierre VANDERBECK</b>  |

## **ADMINISTRATEURS - TRUSTEES**

**Jacqueline FOCHON, Murielle HAVET, Francine MARTIN, Willy MONFILS**

## **ADMINISTRATEURS HONORAIRES - HONORARY TRUSTEES**

**Yvonne ABRAHAM, Jacqueline HENRY, Bernadette RUSMONT, Adhémar VAN MEERBEEK.**

Cotisation annuelle : € 10 minimum : Membre adhérent  
€ 15 minimum : Membre de soutien

A verser au compte IBAN BE42 001-4263516-54 de **WALLONIE-WISCONSIN**  
66, chaussée de la Libération  
1390 GREZ-DOICEAU.

Les membres qui souhaitent participer à la rédaction de cette revue peuvent remettre leurs articles au siège social.

*Afin de protéger les documents qui nous sont aimablement prêtés, toute reproduction d'un extrait quelconque de cette revue, par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est strictement interdite.*

## Nouvelles familiales

Nous avons appris avec tristesse le décès de Albert BAR. Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse Liliane SERVAIS ainsi qu'à tous les membres de la famille HAVET.



Né à Beauvechain le 10 janvier 1939

Et décédé à Wavre le 5 février 2023

### COTISATIONS.

Certains membres nous ont déjà versé le montant de leur cotisation. Nous les en remercions.

Pour les autres, nous nous permettons de leur rappeler le numéro de compte : IBAN BE42 0014 2635 1654 BIC : GEBABEBB ainsi que le montant de 10 euros pour les membres adhérents et 15 euros pour les membres de soutien. Un grand merci à tous.

***PS : LES COTISATIONS DOIVENT ETRE PAYEES POUR LE 30 JUIN AU PLUS TARD. APRES CETTE DATE NOUS CONSIDERERONS QUE VOUS NE DESIREZ PLUS ETRE MEMBRE ET VOUS NE RECEVREZ PLUS NOTRE GAZETTE. MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.***

### MEMBERSHIP.

A few members already paid their admission for 2023. Thank you. For the others, we would like to remind you that the number of the account is IBAN: BE42 0014 2635 1654 BIC: GEBABEBB and the amount is 10 or 15 euros. Thank you to all of you.

\*\*\*\*\*

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous organisons notre dîner d'assemblée générale le dimanche 19 mars 2023 au Restaurant « La Suggestion » Rue du Stampia, 99 à 1390 GREZ-DOICEAU. L'assemblée générale aura lieu lors du repas.  
Nous vous attendons nombreux à 12H.

## Menu

### *Kir et mises en bouche*

\*\*\*\*\*

#### Entrée :

*La terrine de homard au whisky et son tartare de thon rouge et de ST Jacques*

\*\*\*\*\*

#### Plat :

*Le filet de pintadeau sauce au thym frais, poêlées de légumes et galettes de PDT.*

\*\*\*\*\*

#### Dessert :

*Le duo de gâteau au chocolat et le bavarois framboise*

*Café*

Prix : 40 euros par personne.

Nous vous prions instamment de bien vouloir confirmer par téléphone votre participation au dîner et ce, pour le mardi 14 mars au grand plus tard. Merci.

Président : Jacques JACQMOT Tél /Fax : 010 – 84.43.98.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après réception de votre versement au profit du compte IBAN BE42 0014 2635 1654 de l'asbl Wallonie-Wisconsin  
Chaussée de la Libération  
1390 Grez-Doiceau

Veillez préciser en communication la raison de votre versement ainsi que le nombre de couverts.

## Connaissez-vous l'histoire du Gille de Binche ?

Selon les Binchois, le Gille descendrait des Incas et des fêtes somptueuses organisées par Marie de Hongrie en 1549 en l'honneur de Charles Quint. Des soldats en garnison à Binche auraient revêtu costumes colorés et plumes, rappelant la conquête du Pérou aux invités d'honneur. L'un d'eux, prénommé Gil, se serait fait remarquer par les prestigieuses personnalités. Les Binchois auraient donc perpétué ces fêtes somptueuses, devenues carnaval. En réalité, cette histoire a été imaginée par le journaliste Adolphe Delmée au XIXe siècle.

Même si les origines du personnage sont floues, être Gille, c'est un honneur. Mais c'est également très réglementé. Pour porter le costume carnavalesque traditionnel, il faut répondre à certaines conditions. D'abord, être un homme belge et être Binchois, soit de souche, soit habitant à Binche depuis plus de cinq ans. Ensuite, le Gille ne peut pas non plus avoir participé à un autre carnaval en Wallonie dans ce costume durant les dix précédentes années.

Une fois ces conditions remplies, et le costume enfilé, il s'agit de faire honneur à la tradition. Le ventre du Gille est d'abord "bourré" de paille par un bourreur professionnel. Et une fois dans les rues, le Gille ne se déplace jamais sans son tamboureur et ne peut s'asseoir en public. Un Gille de Binche ne peut pas non plus se déplacer hors de sa ville en costume ou le porter un autre jour que le Mardi gras. Et pour faire respecter ces règles fondamentales de comportement, l'ADF, association de défense du folklore veille au grain. Elle regroupe les représentants des "sociétés de Gilles", rassemblant en treize groupes le millier de Gilles de Binche. Et c'est surtout elle qui décide qui peut être Gille... et qui ne peut pas.



## Do you know the history of the Gille de Binche ?

According to the people of Binche, the Gille is descended from the Incas and the sumptuous celebrations organized by Mary of Hungary in 1549 in honor of Charles V. Soldiers garrisoned in Binche would have dressed in colorful costumes and feathers, reminding the guests of honor of the conquest of Peru. One of them, named Gil, would have been noticed by the prestigious personalities. The Binchois would have perpetuated these sumptuous celebrations, which became a carnival.

Even if the origins of the character are unclear, being Gille is an honor. But it is also very regulated. To wear the traditional carnival costume, you have to meet certain conditions. First of all, you have to be a Belgian man and a Binchois, either of origin or living in Binche for more than five years. Secondly, the Gille cannot have participated in another carnival in Wallonia in this costume during the previous ten years.

Once these conditions are met, and the costume is put on, it is a question of honoring the tradition. The belly of the Gille is first "stuffed" with straw by a professional stuffer. And once in the streets, the Gille never moves without his drummer and cannot sit in public. A Gille de Binche cannot travel outside his town in costume or wear it on any day other than Mardi Gras. And to ensure that these fundamental rules of behavior are respected, the ADF, an association for the defense of folklore, keeps a close watch. It gathers the representatives of the "societies of Gilles", gathering in thirteen groups the thousand Gilles of Binche. And it is above all the ADF that decides who can be a Gilles... and who can't.



Fén d' l'iviêr.

On veût aujîyemint aus tchandèles  
Si l'iviêr èst disbagadjî.  
Si l' solia lût, blanc come one pièle,  
Vos p'loz rintrer v' tchaufer lès pîds.

Mins, i-n-a co lès mascarâdes;  
Lès vôyes di Binche kèrdjîyes di djîles,  
Lès cènes d'Auvelais, à l' cavalcâde,  
C'èst l' fièsse, is n' si faîyenut pont d' bîle.

Li pèkèt bwèvu a stî vudî,  
Lès bias cadaus sont d'djà rovis.  
À r'vôy aus bèlès p'titès fièsses!

Didins wêre, i-n-ârè co Pauques.  
Si on vout, n-a dès fièsses sins r'lauke,  
N-a vormint po-z-awè mau s' tièsse!

---

G. Havelange S. (fache).

